



TG/NEMES(proj.3)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2008-01-08

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

<p>NEMESIA</p> <p>Code UPOV : NEMES</p> <p><i>Nemesia Vent.</i></p>
--

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par un expert du Royaume-Uni

*pour examen par le Comité technique à sa quarante-quatrième session
qui se tiendra à Genève (Suisse) du 7 au 9 avril 2008*

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Nemesia Vent.</i>	Nemesia	Nemesia	Nemesia	Nemesia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation	3
3.2 Lieu des essais	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai.....	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1 Distinction	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	6
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	7
6.1 Catégories de caractères	7
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3 Types d'expression.....	7
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple.....	7
6.5 Légende	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	19
9. BIBLIOGRAPHIE	24
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	25

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Nemesia* Vent. de la famille *Scrophulariaceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées ou semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

variétés multipliées par voie végétative : 10 boutures racinées;
variétés reproduites par voie sexuée : une quantité suffisante de semences pour produire 40 plantes.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Les plantes doivent être cultivées dans des containers aux fins d'observation du port de la plante (caractère 1).

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d’essai*

3.4.1 Variétés multipliées par voie végétative : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur au moins 10 plantes.

3.4.2 Variétés reproduites par voie sexuée : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur au moins 40 plantes.

3.4.3 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l’on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu’à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

3.5.1 Variétés multipliées par voie végétative : sauf indication contraire, toutes les observations sur des plantes uniques doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent porter sur la totalité des plantes utilisées dans l’essai.

3.5.2 Variétés à reproduction sexuée : sauf indication contraire, toutes les observations sur des plantes uniques doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent porter sur la totalité des plantes utilisées dans l’essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l’observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d’examen de consulter l’introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une seule plante hors-type est tolérée.

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés autogames reproduites par voie sexuée, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 40 plantes, deux plantes hors-type sont tolérées.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés allogames ou hybrides reproduites par voie sexuée, il convient de suivre les recommandations figurant dans l'Introduction générale pour les variétés allogames ou hybrides, selon qu'il conviendra.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

4.3.3 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité d'une variété hybride peut, outre l'examen de la variété hybride elle-même, être déterminée également par examen de l'homogénéité et de la stabilité de ses lignées parentales.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Limbe : panachure (caractère 11)
- c) Lobes supérieurs de la corolle : couleur principale (caractère 24) pour les groupes suivants :
 - groupe 1 : blanc
 - groupe 2 : jaune
 - groupe 3 : orange
 - groupe 4 : rose
 - groupe 5 : rouge
 - groupe 6 : rouge pourpre
 - groupe 7 : violet
 - groupe 8 : bleu
- d) Lobe inférieur de la corolle (sauf le palais) : couleur principale de la face interne (caractère 36) pour les groupes suivants :
 - groupe 1 : blanc
 - groupe 2 : jaune
 - groupe 3 : orange
 - groupe 4 : rose
 - groupe 5 : rouge
 - groupe 6 : rouge pourpre
 - groupe 7 : violet
 - groupe 8 : bleu
- e) Palais : couleur (caractère 41)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
QN	upright	dressé	aufrecht	erecto	Inuppink	1
	semi-upright	semi dressé	halbaufrecht	semierecto	D0158-1	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	abierto	Sumnem 03	3
	semi-trailing	semi-étalé	kurze Ausläufer bildend	semirrastrero	Inupsaf	4
	trailing	coureux	lange Ausläufer bildend	rastrero	Organza	5
2. (+)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	basse	niedrig	baja	Yateye	3
	medium	moyenne	mittel	media	D0158-1	5
	tall	haute	hoch	alta	Inuppink	7
3. (+)	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Yateye	3
	medium	moyenne	mittel	media	D0158-1	5
	broad	large	breit	ancha	Inuppink	7
4. (+)	Plant: density	Plante : largeur	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
QN	sparse	étroite	locker	laxa	Yateye	3
	medium	moyenne	mittel	media	Balarropi	5
	dense	large	dicht	densa	D0158-1	7
5. (+)	Stem (excluding inflorescence): thickness in middle third	Tige (sauf l'inflorescence) : épaisseur du tiers moyen	Stengel (ohne Blütenstand): Dicke im mittleren Drittel	Tallo (excluida la inflorescencia): grosor en el tercio medio		
QN	thin	mince	dünn	delgado	Innocence	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Balarropi	2
	thick	épaisse	dick	grueso	D0158-1	3

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	(a) short	courte	kurz	corta	Balarcomwhit	3
	medium	moyenne	mittel	media	Inuppink	5
	long	longue	lang	larga	Imprinno	7
7. (*)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	(a) narrow	étroite	schmal	estrecha	Innocence	3
	medium	moyenne	mittel	media	Imprinno	5
	broad	large	breit	grande	D0158-1	7
8.	Leaf blade: length/width ratio	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación entre la longitud y la altura		
QN	(a) low	petit	klein	pequeña	D0158-1	3
	medium	moyen	mittel	media		5
	high	grand	groß	grande	Innocence	7
9.	Leaf blade: number of indentations of margin	Limbe : nombre de denticulations du bord	Blattspreite: Anzahl Randeinschnitte	Limbo: número de indentaciones del borde		
QN	(a) few	faible	gering	escaso	Imprinno	3
	medium	moyen	mittel	medio	Sugar Girl	5
	many	élevé	groß	elevado	Snowstorm	7
10.	Leaf blade: depth of indentations of margin	Limbe : profondeur des denticulations du bord	Blattspreite: Tiefe der Randeinschnitte	Limbo: profundidad de las indentaciones del borde		
QN	(a) shallow	peu profonde	flach	escasa	Organza	3
	medium	moyenne	mittel	media	Honey Girl	5
	deep	profonde	tief	elevada	Nemhabar	7

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (* (*)	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Inuppink	1
	(b) present	présente	vorhanden	presente	Tanith's Treasure	9
12. (* (+)	Leaf blade: main color	Limbe : couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal		
QN	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	(b) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Organza	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Nemhabar	3
13. (+)	Leaf blade: secondary color	Limbe : couleur secondaire	Blattspreite: Sekundärfarbe	Limbo: color secundario		
PQ	(a) light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Tanith's Treasure	1
	(b) medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio		2
	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		3
14. (+)	Inflorescence: density	Inflorescence : densité	Blütenstand: Dichte	Inflorescencia: densidad		
QN	(a) sparse	faible	locker	laxa	Organza	3
	(b) medium	moyenne	mittel	media	Innocence	5
	dense	grande	dicht	densa	Nemhswhi	7
15.	Flower: fragrance	Fleur : parfum	Blüte: Duft	Flor: fragancia		
QN	absent or weak	nul ou très faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Organza	1
	medium	moyen	mittel	media		2
	strong	fort	stark	fuerte	Claudette	3
16. (* (+)	Corolla: length	Corolle : longueur	Krone: Länge	Corola: longitud		
QN	(c) short	courte	kurz	corta	Sumnem 07	3
	medium	moyenne	mittel	media	Nemhabar	5
	long	longue	lang	larga	Inupsaf	7

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (*) (+)	Corolla : width	Corolle : largeur	Krone: Breite	Corola: anchura		
QN	(c) narrow	étroite	schmal	estrecha	Sumnem 07	3
	medium	moyenne	mittel	media	Nemhabar	5
	broad	large	breit	grande	Inupsaf	7
18.	Corolla: length/width ratio	Corolle : rapport longueur/largeur	Krone: Verhältnis Länge/Breite	Corola: relación entre la longitud y la anchura		
QN	(c) low	faible	klein	pequeña		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	high	élevé	groß	grande		7
19. (*)	Corolla: length of lateral lobes relative to length of lower lobe	Corolle : longueur des lobes latéraux par rapport à la longueur du lobe inférieur	Krone: Länge der Seitenlappen im Verhältnis zur Länge des unteren Lappens	Corola: longitud de los lóbulos laterales en relación con la longitud del lóbulo inferior		
QN	(c) much shorter	plus courte	viel kürzer	mucho más cortos		1
	moderately shorter	modérément plus courte	etwas kürzer	moderadamente más cortos	Inupspink 8	3
	equal	égale	gleichlang	igual	Sumnem 03	5
	moderately longer	modérément plus longue	etwas länger	moderadamente más largos	Lemon Drops	7
	much longer	plus longue	viel länger	mucho más largos	Masquerade	9
20. (+)	Corolla: relative position of central lobes	Corolle : position relative des lobes centraux	Krone: relative Stellung der mittleren Lappen	Corola: posición relativa de los lóbulos centrales		
QN	(c) free	disjointe	freistehend	libre	Nemhawit	1
	touching	tangente	sich berührend	en contacto	Innocence	2
	overlapping	chevauchante	überlappend	solapada	Nemhswhi	3

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (+)	Corolla: attitude of lateral lobes (viewed from front)	Corolle : port des lobes latéraux (vue de face)	Krone: Haltung der Seitenlappen (in Vorderansicht)	Corola: porte de los lóbulos laterales (vista frontal)		
QN	(c) upright	dressé	aufrecht	erecto	Masquerade	1
	slightly outwards	légèrement étalé	leicht abstehend	ligeramente hacia afuera	Nemhapin	2
	moderately outwards	modérément étalé	mäßig abstehend	moderadamente hacia afuera	Honey Girl	3
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Nemhabar	4
22. (+)	Corolla: position of lateral lobes relative to central lobes (viewed from side)	Corolle : position des lobes latéraux par rapport aux lobes centraux (vue de profil)	Krone: Stellung der Seitenlappen im Verhältnis zu den mittleren Lappen (in Seitenansicht)	Corola: posición de los lóbulos laterales en relación con los lóbulos centrales (vista lateral)		
QN	(c) in front	en face	vorn	adelantada	Snowstorm	1
	in line	dans l'alignement	gleichgerichtet	idéntica	Innocence	2
	slightly behind	légèrement en retrait	etwas dahinter	ligeramente por detrás	Nemhapin	3
	strongly behind	fortement en retrait	stark dahinter	muy por detrás	Nemhabar, New Mystic Girl	4
23. (+)	Lateral lobe: shape of apex	Lobe latéral : forme du sommet	Seitenlappen: Form der Spitze	Lóbulo lateral: forma del ápice		
PQ	(c) sharply pointed	très pointue	stark zugespitzt	aguda	Masquerade, Pendrop	1
	broadly pointed	largement pointue	breit zugespitzt	roma	Nemapi	2
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Intraikum	3
	truncate	tronquée	stumpf	truncada	Fragrant Gem	4
24. (* (+)	Upper lobes of corolla: main color	Lobes supérieurs de la corolle : couleur principale	Obere Lappen der Krone: Hauptfarbe	Lóbulos superiores de la corola: color principal		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de Colores RHS (indíquese el número de referencia)		

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	Upper lobes of corolla: length of veins	Lobes supérieurs de la corolle : longueur des nervures	Obere Lappen der Krone: Länge der Adern	Lóbulos superiores de la corola: longitud de los nervios		
QN	(c) short	petite	kurz	escasa	Imprinno	3
	medium	moyenne	mittel	media	Sumnem 03	5
	long	longue	lang	elevada		7
26.	Upper lobes of corolla: conspicuousness of veins	Lobes supérieurs de la corolle : netteté des nervures	Obere Lappen der Krone: Ausprägung der Adern	Lóbulos superiores de la corola: visibilidad de los nervios		
QN	(c) very weak	très faible	sehr gering	muy escasa	Innocence	1
	weak	faible	gering	escasa	Imprinno	2
	medium	moyenne	mittel	media		3
	strong	forte	stark	elevada	Sumnem 03	4
27.	Upper lobes of corolla: color of veins	Lobes supérieurs de la corolle : couleur des nervures	Obere Lappen der Krone: Farbe der Adern	Lóbulos superiores de la corola: color de los nervios		
PQ	(c) pink	rose	rosa	rosa		1
	orange	orange	orange	naranja		2
	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado		3
	red pink	rose rouge	rotrosa	rosa rojizo		4
	red	rouge	rot	rojo		5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	violet	violet	violett	violeta		7
	violet blue	bleu violacé	violettblau	azul violeta	Sumnem 03	8

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28. (+)	Upper lobes of corolla: size of basal blotch	Lobes supérieurs de la corolle : taille de la tache basale	Obere Lappen der Krone: Größe des basalen Flecks	Lóbulos superiores de la corola: tamaño de la mancha basal		
QN	(c) absent or very small	absente ou très petite	fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeña		1
	small	petite	klein	pequeño	Nemhorfla	3
	medium	moyenne	mittel	medio		5
	large	grande	groß	grande	Inuppink	7
29. (+)	Upper lobes of corolla: conspicuousness of basal blotch	Lobes supérieurs de la corolle : netteté de la tache basale	Obere Lappen der Krone: Ausprägung des basalen Flecks	Lóbulos superiores de la corola: visibilidad de la mancha basal		
QN	(c) weak	faible	gering	escasa		3
	medium	moyenne	mittel	media	Inupsaf	5
	strong	forte	stark	elevada	Organza	7
30.	Upper lobes of corolla: color of basal blotch	Lobes supérieurs de la corolle : couleur de la tache basale	Obere Lappen der Krone: Farbe des basalen Flecks	Lóbulos superiores de la corola: color de la mancha basal		
PQ	(c) white	blanche	weiß	blanco		1
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Lemon Drops	2
	orange	orange	orange	naranja		3
	red	rouge	rot	rojo	Nemhorfla	4
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Organza	5
	light violet	violet clair	hellviolett	violeta claro		6
	medium violet	violet moyen	mittelviolett	violeta medio	Inupsaf	7
	dark violet	violet foncé	dunkelviolett	violeta oscuro	Sunnyside	8
	violet blue	violet bleu	violettblau	violeta azulado		9

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	Upper lobes of corolla: color of outer side	Lobes supérieurs de la corolle : couleur de la face externe	Obere Lappen der Krone: Farbe der Außenseite	Lóbulos superiores de la corola: color de la cara externa		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de Colores RHS (indíquese el número de referencia)		
32. (+)	Lower lobe of corolla: incurving	Lobe inférieur de la corolle : courbure	Unterer Lappen der Krone: Biegung	Lóbulo inferior de la corola: curvado hacia arriba		
QN	(c) absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Sumnem 03	1
	medium	moyenne	mittel	medio		2
	strong	forte	stark	fuerte	Innocence	3
33. (+)	Lower lobe: curvature in cross section	Lobe inférieur : courbure en section transversale	Unterer Lappen: Biegung im Querschnitt	Lóbulo inferior: curvatura de la sección transversal		
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Danish Flag	1
	medium	moyenne	mittel	media	Balarropi	2
	strong	forte	stark	fuerte		3
34.	Lower lobe of corolla: undulation	Lobe inférieur de la corolle : ondulation	Unterer Lappen der Krone: Wellung	Lóbulo inferior de la corola: ondulación		
QN	(c) absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Organza	1
	weak	faible	gering	débil	Sumnem 03	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte	Inuppink	7

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
35.	Lower lobe of corolla: indentation of margin	Lobe inférieur de la corolle : denticulation du bord	Unterer Lappen der Krone: Randeinschnitte	Lóbulo inferior de la corola: indentación del margen		
QN	(c) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Organza	1
	weak	faible	gering	débil	Nemhswhi	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte	Inupspink8	7
36. (* (+)	Lower lobe of corolla (excluding palate): main color on inner side	Lobe inférieur de la corolle (sauf le palais) : couleur principale de la face interne	Unterer Lappen der Krone (ohne Palatum): Hauptfarbe an der Innenseite	Lóbulo inferior de la corola (excluido el paladar): color principal de la cara interna		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de Colores RHS (indíquese el número de referencia)		
37. (* (+)	Lower lobe of corolla (excluding palate): secondary color on inner side	Lobe inférieur de la corolle (sauf le palais) : couleur secondaire de la face interne	Unterer Lappen der Krone (ohne Palatum): Sekundärfarbe an der Innenseite	Lóbulo inferior de la corola (excluido el paladar): color secundario de la cara interna		
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de Colores RHS (indíquese el número de referencia)		
38. (+)	Lower lobe of corolla (excluding palate): distribution of secondary color	Lobe inférieur de la corolle (sauf le palais) : répartition de la couleur secondaire	Unterer Lappen der Krone (ohne Palatum): Verteilung der Sekundärfarbe	Lóbulo inferior de la corola (excluido el paladar): distribución del color secundario		
PQ	central zone	zone centrale	Mittelzone	zona central	SUMNEM08	1
	around palate	autour du palais	um das Palatum	alrededor del paladar	Inupsnow	2
	in lateral marginal zone	dans la zone marginale latérale	seitliche Randzone	en la zona lateral del borde	Lemon Drop, SUMNEM06	3
	apical zone	zone apicale	apikale Zone	zona apical	Masquerade	4

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
39.	Lower lobe of corolla: color of outer side	Lobe inférieur de la corolle : couleur de la face externe	Unterer Lappen der Krone: Farbe der Außenseite	Lóbulo inferior de la corola: color de la cara externa		
(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de Colores RHS (indíquese el número de referencia)		
40. (* (+)	Palate: size relative to size of lower lobe of corolla	Palais : taille par rapport à la taille du lobe inférieur de la corolle	Palatum: Größe im Verhältnis zur Größe des unteren Lappens der Krone	Paladar: tamaño en relación con el tamaño del lóbulo inferior de la corola		
QN	(c) small	petite	klein	pequeño	Nemhswhi	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Nemhabar	5
	large	grande	groß	grande	Inuppink	7
41. (* (+)	Palate: color	Palais : couleur	Palatum: Farbe	Paladar: color		
PQ	(c) whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Pure Lagoon	1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Nemhapin	2
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Balarropi	3
	dark yellow	jaune foncé	dunkelgelb	amarillo oscuro	Iupguava	4
	yellow orange	jaune orangé	gelborange	amarillo anaranjado	Yateye	5
	orange	orange	orange	naranja	E0157-1	6
	orange red	rouge orange	orangerot	rojo anaranjado	Kirine-15	7
	red	rouge	rot	rojo		8
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		9
	purple violet	violet pourpre	purpurviolett	violeta púrpura	Blue Button	10
	brownish	brunâtre	bräunlich	amarronado	Balarlilabi	11
42.	Palate: hairs	Palais : pilosité	Palatum: Behaarung	Paladar: pelos		
QL	(c) absent	absente	fehlend	ausentes	Balarropi	1
	present	présente	vorhanden	presentes	Organza	9

Char. No.	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
43.	Palate: density of hairs	Palais : densité de la pilosité	Palatum: Dichte der Behaarung	Paladar: densidad de los pelos		
QN	(c) sparse	faible	locker	laxa		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	dense	dense	dicht	densa		7
44. (*)	Spur: length in relation to lower lobe of corolla	Éperon : longueur par rapport au lobe inférieur de la corolle	Bukettrieb: Länge im Verhältnis zum unteren Lappen der Krone	Ramillete: longitud en relación con el lóbulo inferior de la corola		
	(c) absent or very short	absente ou très courte	fehlend oder sehr gering	ausente o muy escasa	Organza	1
	short	courte	kurz	corta	Sugar Girl	3
	medium	moyenne	mittel	media	Balarropi	5
	long	longue	lang	larga	Sumnem 03	7
45. (*) (+)	Corolla: color change with age	Corolle : changement de couleur avec l'âge	Krone: Veränderung der Farbe mit dem Alter	Corola: cambio de color con el paso del tiempo		
QN	(c) absent or weak	absent ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve	Innocence	1
	medium	moyen	mittel	medio	Celine	2
	strong	fort	stark	marcado	Claudette	3
46. (*)	Inflorescence: seed capsules	Inflorescence : capsules de semences	Blütenstand: Samenkapseln	Inflorescencia: cápsulas de las semillas		
QN	(c) absent or very sparse	absentes ou très faibles	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	Nemhswhi	1
	sparse	faibles	locker	laxa		3
	medium	moyennes	mittel	media	Honey Girl	5
	dense	denses	dicht	densa	Sumnem 03	7

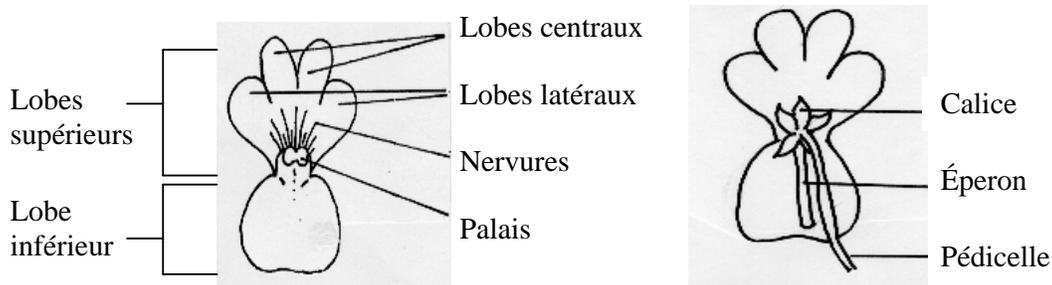
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, tous les caractères devraient être observés au moment de la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Observations relatives au limbe à effectuer sur les feuilles complètement développées à partir du tiers moyen d'une tige florale, sauf l'inflorescence.
- (b) À observer à la surface supérieure du limbe.
- (c) Observations relatives à la corolle à effectuer sur des fleurs nouvelles totalement épanouies.



8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 2 : Plante : hauteur

La hauteur de la plante doit être mesurée depuis la surface du support de culture ou du container jusqu'en haut de la plante.

Ad. 12 : Limbe : couleur principale

Ad. 13 : Limbe : couleur secondaire

La couleur principale est la couleur de la surface la plus grande. La couleur secondaire est la couleur de la deuxième surface la plus grande.

Ad. 14 : Inflorescence : densité

Observations à réaliser sur le tiers médian d'une inflorescence.

Ad. 16 : Corolle : longueur

Ad. 17 : Corolle : largeur

La longueur et la largeur naturelles doivent être évaluées.

Ad. 20 : Corolle : position relative des lobes centraux



1
disjointe

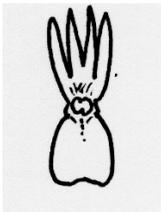


2
tangente

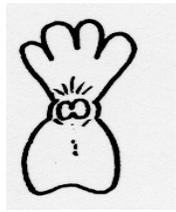


3
chevauchante

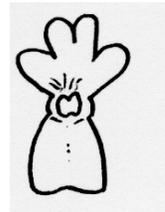
Ad. 21 : Corolle : port des lobes latéraux (vue de face)



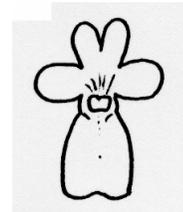
1
dressé



2
légèrement étalé

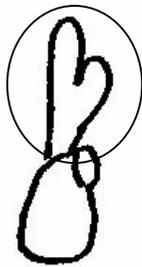


3
modérément étalé

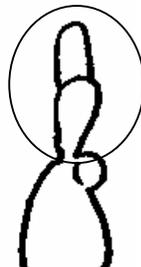


4
horizontal

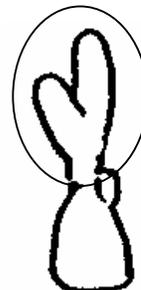
Ad. 22 : Corolle : position des lobes latéraux par rapport aux lobes centraux (vue de profil)



1
en face



2
dans l'alignement



3
légèrement en retrait



4
fortement en retrait

Ad. 23 : Lobe latéral : forme du sommet



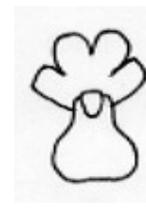
1
très pointue



2
largement pointue



3
arrondie



4
tronquée

Ad. 24 : Lobes supérieurs de la corolle : couleur principale

La couleur principale est la couleur de la surface la plus large, exception faite des nervures et de la tache basale

Ad. 26 : Lobes supérieurs de la corolle : netteté des nervures



1
très faible



2
faible

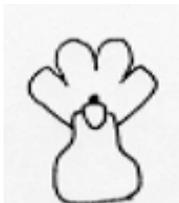


3
moyenne



4
forte

Ad. 28 : Lobes supérieurs de la corolle : taille de la tache basale



1
absente ou très petite



2
petite



3
moyenne



4
grande

Ad. 29 : Lobes supérieurs de la corolle : netteté de la tache basale



1
faible



2
moyenne



3
forte

Ad. 32 : Lobe inférieur de la corolle : courbure



1

nulle ou faible



2

moyenne



3

forte

À observer sur des fleurs complètement développées.

Ad. 33 : Lobe inférieur : courbure en section transversale



1

absente ou faible



2

moyenne



3

forte

Ad. 36 : Lobe inférieur de la corolle (sauf le palais) : couleur principale de la face interne

Ad. 37 : Lobe inférieur de la corolle : couleur secondaire de la face interne

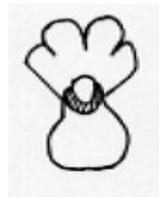
La couleur principale est la couleur de la surface la plus grande. La couleur secondaire est la couleur de la deuxième surface la plus grande.

Ad. 38 : Lobe inférieur de la corolle (sauf le palais) : répartition de la couleur secondaire



1

zone centrale



2

autour du palais



3

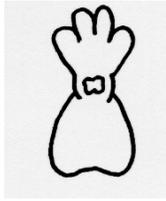
dans la zone
marginale latérale



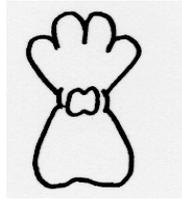
4

zone apicale

Ad. 40 : Palais : taille par rapport à la taille du lobe inférieur de la corolle



3
petite



5
moyenne



7
grande

Ad. 41 : Palais : couleur

Il convient d'observer la couleur générale du palais, y compris la couleur de la pilosité (si présente).

Ad. 45 : Corolle : changement de couleur avec l'âge

Évaluer si toutes les fleurs sur chaque inflorescence individuelle conservent la même couleur jusqu'à ce qu'elles se détachent ou si une certaine partie des fleurs anciennes reste sur l'inflorescence, à la base, tout en présentant un changement de couleur marqué, à l'origine d'un effet "deux tons".

Ad. 46 : Inflorescence : capsules de semences

Ce caractère doit être évalué une fois l'essai en pleine floraison depuis quelque temps. Les variétés produisant les semences commenceront à grener plutôt rapidement.

9. Bibliographie

Brickell, C., (ed.), 1996: The Royal Horticultural Society A-Z Encyclopedia of Garden Plants. Dorling Kindersley Ltd., London, UK.

Huxley, A., (ed.), Griffiths, M., (ed.), Levy, M., (ed.), 1999: The Royal Horticultural Society Dictionary of Gardening. McMillan Reference Ltd., London, UK.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Nemesia Vent."/>	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Nemesia"/>	[]
1.2 Espèce/groupe (veuillez compléter)	<input type="text"/>	[]
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu, la date de la découverte et la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Autofécondation []
- b) Pollinisation croisée []
 - i) population []
 - ii) variété synthétique []
- c) Hybride []
- d) Autre []
(veuillez préciser)

4.2.2 Variétés à multiplication végétative []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé	Inuppink	1
semi-dressé	D0158-1	2
étalé	Sumnem 03	3
semi-étalé	Inupsaf	4
coureux	Organza	5
5.2 Limbe : panachure (11)		
absente	Innupink	1
présente	Tanith's Treasure	9
5.3 Corolle : longueur (16)		
courte	Sumnem 07	3
moyenne	Nemhabar	5
longue	Inupsaf	7
5.4 Corolle : largeur (17)		
étroite	Sumnem 07	3
moyenne	Nemhabar	5
large	Inupsaf	7
5.5 i Lobes supérieurs de la corolle : couleur principale (24)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.5 ii Lobes supérieurs de la corolle : couleur principale (24)		
blanc		1
jaune		2
orange		3
rose		4
rouge		5
violet rouge		6
violet		7
bleu		8
5.6 i Lobe inférieur de la corolle (sauf le palais) : couleur principale de la face interne (36)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.6 ii Lobe inférieur de la corolle (sauf le palais) : couleur principale de la face interne (36)		
blanc		1
jaune		2
orange		3
rose		4
rouge		5
violet		6
violet		7
bleu		8

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.7 Palais : couleur (41)		
blanchâtre	Pure Lagoon	1
jaune clair	Nemhapin	2
jaune moyen	Balarropi	3
jaune foncé	Iupguava	4
jaune orangé	Yateye	5
orange	E0157-1	6
rouge orangé	Kirine-15	7
rouge		8
pourpre		9
violet rouge	Blue Button	10
brunâtre	Balarlilabi	11

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Corolle : largeur</i>	<i>moyenne</i>	<i>large</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]